



Valence Romans,
un territoire qui bouge
..... P.2

Répondre aux enjeux de demain
..... P.2

Et après,
Les prochaines étapes
..... P.3



Imaginons aujourd'hui nos déplacements de demain



La réalisation d'un Plan de Déplacements Urbains (PDU) est l'affirmation d'une politique locale forte en faveur du développement durable. L'enjeu pour Valence-Romans Déplacements est de promouvoir un aménagement cohérent et respectueux du cadre de vie répondant aux impératifs de protection de l'environnement et de santé publique.

UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Pour les élus du territoire rassemblés au sein de Valence-Romans Déplacements, le PDU traduit ainsi un engagement fort des acteurs

du territoire sur des choix en matière de déplacements et d'urbanisation.

C'est une démarche globale qui concerne tous les acteurs de la vie urbaine et qui ne pourra être mise en œuvre sans la participation active de ses habitants.

Le PDU anticipe ainsi les évolutions des transports de demain grâce à l'usage coordonné de tous les modes de déplacement (train, bus, car, voiture, deux-roues, vélo, marche à pied et marchandises) pour satisfaire les besoins de mobilité de l'ensemble de la population, tout en assurant un équilibre durable avec l'environnement.





VALENCE ROMANS

Un territoire qui bouge

Son périmètre d'étude couvre les 64 communes de Valence-Romans Déplacements et concerne près de 250 000 habitants.

Pour davantage de cohérence en termes de déplacements, ce document doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale Grand Rovaltain (SCoT). Par ailleurs, les documents d'urbanisme des 64 communes du territoire (Plans Locaux d'Urbanisme) devront à leur tour tenir compte du PDU, une fois ce dernier approuvé. À partir de sa date d'approbation, le PDU sera valable jusqu'en 2025, avec une évaluation à cinq ans.

LES ÉTAPES DU PROJET

- **Le diagnostic** : étude approfondie qui dresse un état des lieux, le diagnostic met en évidence les points forts et les dysfonctionnements des modes de déplacements. Il donne lieu à la formalisation des principaux objectifs et définitions des enjeux que le PDU devra servir
- **les scénarios** : déclinaison de différents scénarii et choix de l'un d'entre eux
- **Le plan d'actions** : traduction du scénario retenu en un programme d'actions qui constituera le projet PDU
- **Le PDU est arrêté puis soumis à une enquête publique**
- **Le PDU est approuvé**
- **Suivi et évaluation** tout au long de la vie du document

CADRE LÉGAL

Organiser les déplacements est une préoccupation à laquelle répondent le Code des Transports et la loi Grenelle 2 entrés en vigueur en 2010. A cet effet, l'élaboration d'un PDU pour les territoires de plus de 100 000 habitants, dans le respect des engagements écologiques, est obligatoire.

La tendance actuelle, marquée par l'étalement urbain et les déplacements automobiles en constante augmentation, compromet la fluidité des déplacements et la qualité de vie des habitants du territoire de Valence-Romans Déplacements. Un diagnostic en amont est alors proposé pour mettre en exergue les atouts et les dysfonctionnements du cadre de vie actuel et des déplacements sur le territoire.

LE DIAGNOSTIC

Réalisé en 2012 puis mis à jour fin 2014, le diagnostic du PDU prend en compte les études déjà réalisées sur le territoire grâce à une analyse thématique, recensant tous les aspects pris en compte dans le projet et formalisant ainsi les objectifs pour le PDU de Valence-Romans Déplacements.

9 THÉMATIQUES À CONSIDÉRER

- Interface urbanisme et déplacements
- Transports collectifs et Intermodalité
- Management de la mobilité (covoiturage, pédibus, plan de déplacements entreprises, mobilité électrique...)
- Modes actifs (vélo, marche à pied)
- Accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Stationnement
- Réseau, trafic routier et sécurité des déplacements
- Mobilité des marchandises
- Environnement

Répondre aux enjeux de demain

Fondé sur le diagnostic, le choix du scénario est un point majeur de la démarche PDU.

QU'EST-CE QU'UN SCÉNARIO PDU ?

- Des orientations cohérentes rassemblées dans un schéma de principe
- Une présentation didactique et schématique d'évolution possible du système des déplacements
- Un support de discussion en vue d'affiner les souhaits stratégiques des décideurs
- Une cible à long terme (2025)

Trois scénarios ont été étudiés reprenant chacun un ensemble d'orientations cohérentes. Les scénarios ont ensuite été évalués sur la base de critères intégrant notamment les aspects financiers et environnementaux.

Le scénario préférentiel comprend à la fois :

- le développement de réseaux structurants, notamment avec la mise en œuvre d'axes de bus à haut niveau de service, plus fiables, avec une amélioration des correspondances, du confort de voyage
- le développement de nouveaux services de mobilité, covoiturage, plan de mobilité professionnelle, développement de la pratique du vélo et de la marche à pied...

CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE



Légendes

- Développement d'une offre structurée autour de deux axes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
- 🚌 Création et renforcement des pôles Bus sur le territoire
- 🚌 Pôle Bus existant
- 📍 Pôles urbains définis par le SCoT : Homogénéisation de l'offre de transports collectifs
- 📍 Pôles périurbains : Développement de l'offre vers les pôles secondaires
- ➡ Renforcement de l'offre de transport à la demande
- 🚉 Gares existantes
- 🚉 Voie ferrée
- 🚉 Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité du renforcement de l'offre ferroviaire, incluant une réouverture de la gare de Portes-lès-Valence
- 🚚 Développement de Parcs Relais tous modes proposant des services associés
- 📍 Développement de la multimodalité : information dynamique, services de mobilité, stationnements, vélos sécurisés...
- ➡ Réalisation d'une armature cyclable et d'un maillage fin au sein des zones denses du territoire
- 🌿 Développement ou renforcement des zones apaisées et aménagement en faveur des modes non motorisés
- ↔ Etude pour la réalisation d'un itinéraire alternatif à la LACRA ou "bissectrice" et des franchissements Rhône et Isère
- 🚦 Aménagement du Giratoire des Couleurs avec prise en compte des transports collectifs et des modes actifs
- 🚫 Limitation de la vitesse automobile
- 📦 Réalisation d'une plate-forme polymodale de transports de marchandises



Quelques chiffres :

LES DÉPLACEMENTS SUR NOTRE TERRITOIRE *

- Près de **70 %** se font en voiture
- + de **20 %** se font à pieds dans les centres urbains
- Près de **5 %** se font en transports collectifs et en vélo

FLUX DOMICILE TRAVAIL

- + de **23 000 flux/jour** domicile-travail entrants dans VRD
- 58 %** en provenance de la Drôme
- 6 %** en provenance de l'Ardèche
- Près de **13 000 flux/jour** domicile-travail sortants de VRD
- 44 %** vers la Drôme
- 4 %** vers l'Ardèche

TRANSPORT DE MARCHANDISES

- 27 millions** de tonnes de marchandises ont été transportées sur le territoire de la Drôme en 2009
- 20 000 établissements** qui génèrent près de **16 000** mouvements marchandises par jour
- 11 %** des tonnages transportés de la région Rhône-Alpes (95 % par la route)

*1^{er} résultats en cours de consolidation (EDGT)

LES ENJEUX POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE MOBILITE

Le PDU traduit le besoin d'anticiper les évolutions futures en tenant compte des impératifs de santé publique et de protection de l'environnement. Loin de se réduire à une stricte logique de flux, c'est au contraire une démarche globale qui doit faire face à de multiples enjeux, notamment :

- préserver la qualité et l'attractivité du territoire, des villes principales comme des autres communes,
- satisfaire les besoins de mobilité de l'ensemble de la population, tout en diminuant la dépendance à la voiture,
- mettre en cohérence l'urbanisation et les possibilités de desserte des transports en commun.

LES OBJECTIFS

Soucieux de préserver son environnement et désireux de s'inscrire dans une politique de développement durable, la PDU de Valence-Romans Déplacements a pour objectif de maîtriser de façon raisonnée la place de l'usage de l'automobile dans l'espace public au profit des transports collectifs et des modes alternatifs doux que sont le vélo, la marche à pied et autres modes de déplacement. Un partage équilibré et cohérent de la voirie garantit une sécurité renforcée pour les usagers. Ainsi pour répondre à l'accroissement de la circulation automobile à l'horizon 2025, le PDU propose des services de proximité qui agiront sur la qualité des déplacements, en tenant compte des spécificités du territoire et des réseaux existants.



Et après ?

Les prochaines étapes

- La déclinaison du scénario retenu en un plan d'actions : printemps 2015
- Un arrêt du PDU en mai 2015
- Une phase d'enquête publique où chacun pourra donner son avis jusqu'à l'automne 2015
- Une approbation du PDU fin 2015

UNE CONCERTATION PROACTIVE

Des interviews, des enquêtes, des groupes de travail ont permis une concertation approfondie avec les acteurs, les associations et l'ensemble des élus du territoire.

Dans l'objectif de bâtir un projet compatible avec les attentes des habitants du territoire, de nombreux ateliers de concertation ont eu lieu. Ces rencontres ont permis de rassembler plus d'une cinquantaine de partenaires (organismes consulaires, associations, communes et intercommunalités du territoire) leur donnant la possibilité de s'exprimer sur le projet.

A VOUS LA PAROLE !

Le PDU fera l'objet d'une enquête publique. Ce sera l'occasion pour les citoyens de s'exprimer et de donner leur avis sur la mobilité de demain !

Valence-Romans Déplacements c'est...

- 64 communes
- 250 000 habitants
- 3 gares dont 1 gare TGV
- 2 pôles urbains majeurs : **Valence et Romans**



VRD

FÉVRIER 2015

11, avenue de la Gare
BP10241 ALIXAN
26958 VALENCE Cedex 9

• DIRECTION DE LA PUBLICATION :
• Marylène PEYRARD
• Présidente de Valence-Romans Déplacements

• MAQUETTE : Aggelos
• Imprimé à 1 600 exemplaires
• Photos : VRD